

Bulletin d'inscription

Stage d'écriture créative, céramique et expression terre sur l'île d'Égine

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :rue.....

Code postal : Ville..... Pays.....

TELEPHONE :

EMAIL :

- Je m'inscris au stage d'écriture créative et céramique en Grèce du 6 au 12 juin 2022.

Tarif du stage (ateliers, 6 repas, excursions) : 750 € (700€ pour les personnes ayant déjà participé à un stage)

- Je verse 350€ d'arrhes :

par chèque à l'ordre de l'association EVES

par virement (IBAN : FR50 2004 1010 0826 1626 1B02 962 - BIC : PSSTFRPPMAR -

Titulaire du compte : L ETINCELLE VOYAGER ECRIRE S EPANOUIR). Merci de préciser votre nom et la référence : Stage juin 2022.

- Je réglerai mon hébergement directement (soit par virement, soit en espèces) à l'Oikia

Karapanou (280€), une grande maison atypique et remplie de poésie, équipée pour accueillir des séminaires. Chambres spacieuses individuelles et doubles, salles-de-bain partagées.

Date :

Signature :

Si vous faites un virement, il vous suffit d'envoyer le bulletin d'inscription à info@etincelle.gr

Si vous faites un chèque, le bulletin est à poster à l'adresse suivante :
Association L'étincelle, 68 rue des Dominicaines, 13001 MARSEILLE.

Déroulé du stage (horaires données à titre indicatif)

- Lundi 6 juin : dès 16 h installation dans vos chambres. Lancement du stage à 18 h.
- Du mardi au samedi, les ateliers et excursions auront lieu le matin et en fin d'après-midi.
- Samedi 11 juin : soirée de clôture du stage
- Dimanche 12 juin : après le petit déjeuner, l'Oikia Karapanou devra être libérée à midi.

Le stage inclus :

- Six jours à l'Oikia Karapanou (incluant les petits déjeuners, le dîner le premier soir et les déjeuners les cinq jours suivants, l'accès à la cuisine pour les autres repas)
- La participation à tous les ateliers et excursions sur l'île
- Le matériel pour la céramique et la cuisson.
- Conseils et assistance pour l'organisation de votre voyage et de vos loisirs sur place.
- L'adhésion de 10€ à l'association « L'étincelle. Voyager, écrire, s'épanouir ».

Attention, ne sont pas compris dans le stage :

L'hébergement (l'association s'occupe simplement de votre réservation).

Les billets d'avion, les transferts, les traversées en bateau, les repas du soir (excepté le premier jour), vos déplacements sur l'île en dehors des excursions prévues ainsi que tous services non mentionnés au programme.

Assurance

L'association a une assurance qui vous couvre pendant les activités du stage, mais pas pendant vos temps libres, ni votre voyage pour venir à Egine. Veillez à prendre une assurance de voyage, par exemple avec votre billet d'avion.

Arrhes

En cas de désistement de votre part plus de 4 mois avant le début du stage, les arrhes sont remboursés à hauteur de 300 €.

En cas de désistement de votre part plus de 2 mois avant le début du stage, les arrhes sont remboursés à hauteur de 150€.

En-dessous de 2 mois, les arrhes ne pourront pas être remboursés.

Politique COVID 19

En raison de la situation sanitaire encore incertaine, l'association rembourse les acomptes versés en cas d'annulation du stage due au Covid 19. Un nouveau stage sera immédiatement reprogrammé : en laissant vos arrhes, vous êtes prioritaire pour ce stage-ci ou un autre.

Solde du stage

Le solde sera à régler avant le 30 mai 2022. Passée cette date, il ne pourra être remboursé en cas de désistement de votre part.